

## Les cartes urgence FILNEMUS

- **A**myotrophie Spinale Infantile
- **D**ystrophie facio-scapulo-humérale
- **D**ystrophie musculaire de Becker
- **D**ystrophie musculaire de Duchenne
- **D**ystrophie myot. de Steinert
- **H**yperthermie maligne
- **M**aladie de Pompe (adulte)
- **M**aladie de Pompe (enfant)
- **M**yasthénie
- **N**europathie Amyloïde Héréditaire
- **N**europathie de Charcot Marie Tooth
- **P**aralysie périod. hypokaliémique
- **P**olyradiculonévrite inflammatoire démyélinisante chronique
- **S**ynd. myotoniques non dystroph.
- **D**ermatomyosite
- **D**ystrophie musculaire d'Emery-Dreifuss



[www.filnemus.fr](http://www.filnemus.fr)



Filière de Santé Maladies Rares  
neuromusculaires  
Centre de Référence des Maladies  
Neuromusculaires et de la SLA  
AP-HM Hôpital de la Timone  
264 rue Saint Pierre -  
13385 Marseille — Cedex 5



## Les cartes urgence

Les cartes urgence ont été élaborées par les Centres de Référence Maladies Rares et sous le pilotage de la DGOS et des [Filières de Santé Maladies Rares](#). Depuis 2018, elles se présentent sous un format de carte bancaire avec quatre volets. Elles sont nominatives et contiennent les informations essentielles pour la prise en charge médicale d'urgence de la personne qui possède cette carte.



## Les cartes urgence maladies rares neuromusculaires

La filière de santé maladies rares FILNEMUS représente près de **300 formes de pathologies neuromusculaires** touchant aussi bien l'enfant que l'adulte.

### 14 cartes urgence

représentant les pathologies et/ou groupes de pathologies de FILNEMUS sont actuellement disponibles (*liste en dernière page*).

En **2022**, **5884 cartes urgence** ont été distribuées par les centres de référence et de compétences FILNEMUS au niveau national.

## À qui s'adresser ?



**Médecins des centres Filnemus**  
**Spécialistes libéraux**  
**Médecins traitants**

Envoyez vos demandes à l'adresse mail :

**[filierefilmemus@ap-hm.fr](mailto:filierefilmemus@ap-hm.fr)**



**Patients**

**Seuls les médecins** sont habilités à délivrer les cartes d'urgence, Pour obtenir sa carte urgence, **le patient doit s'adresser au centre de référence ou de compétences proche de son domicile, à son spécialiste de ville ou à son médecin traitant.**

La liste nationale des centres Filnemus est disponible sur le site <https://www.filmemus.fr/carte-interactive/ou-consulter>